



Concurrence DELOYALE / DENIGREMENT

Par **lanchal61**, le **03/03/2009** à **13:26**

Je gère un commerce de Services et suis victime de **démarchage de mes Clients devant mon commerce** par un nouveau Concurrent ; en outre, celui-ci répand auprès de mes Clients des propos dénigrants via des informations mensongères.

J'ai des témoignages de mes clients.

J'ai tenté de déposer plainte il y a 8 jours, ce qui m'a été refusé (j'ai pu seulement déposer une main courante). Ces procédés, qui me sont très préjudiciables relèvent-ils du droit Pénal ou du Civil. **Comment puis-je intenter une action pour les faire cesser (et obtenir réparation)**.

P.S. il est utile de préciser que ce nouveau concurrent n'est autre que le dirigeant de l'Enseigne dont j'étais Franchisé il y a encore 6 mois (dont je n'ai pas renouvelé le contrat arrivé a expiration)

Par avance,

Merci de votre AIDE

Par **kaya**, le **27/03/2009** à **15:27**

Bonjour,

Il faut que vous engagiez une action en concurrence déloyale par dénigrement. Il s'agit d'une procédure civile qui doit être engagée par voie d'assignation devant le tribunal de commerce du lieu du siège de ce concurrent indélicat, puisqu'il s'agit d'un litige entre commerçants. Je vous conseille d'aller voir un avocat pour que votre procédure soit bien ficelée. Bon courage.

Par **lanchal61**, le **27/03/2009** à **16:39**

**Merci pour votre réponse,
cordialement
lanchal61**